

Cette check-list est valable pour les voyageurs transitant par Papeete sans quitter la zone sous-douane.

Les voyageurs faisant un court séjour en Polynésie française (stopover) au cours de leur voyage depuis la Nouvelle-Zélande vers les Etats-Unis doivent se conformer aux règles énoncées dans les check-lists de voyage d'Auckland vers Papeete et de Papeete vers Los Angeles.

Passagers	Documents à présenter à l'enregistrement
Toutes personnes, quel que soit leur statut vaccinal	<ul style="list-style-type: none"> ☑ Passeport électronique ou biométrique valide. <ul style="list-style-type: none"> • Ici la liste des pays exemptés de la règle des 6 mois de validité du passeport après avoir séjourné aux Etats-Unis. • Ci-après la règle des 3 mois de validité du passeport après un transit en Polynésie française pour un ressortissant d'un pays de l'Union européenne ou un ressortissant d'un pays qui ne fait pas partie de l'Union européenne. ☑ Visa ou Autorisation de voyage ESTA. Une demande doit être soumise au plus tard 72 heures avant le départ.
Personnes Vaccinées	<ul style="list-style-type: none"> ☑ Justificatif du statut vaccinal ☑ A partir de 2 ans: Attestation CDC pour les passagers vaccinés, à l'exception des citoyens et ressortissants américains, des résidents permanents et immigrants légaux ("covered individuals")
Personnes Non vaccinées	<ul style="list-style-type: none"> ☑ A partir de 2 ans: Attestation CDC pour les passagers non vaccinés faisant partie de la liste des exceptions autorisées (dont les enfants de 17 ans et moins), à l'exception des citoyens et ressortissants américains, des résidents permanents et immigrants légaux ("covered individuals") ☑ Documents justifiant de l'exception applicable (ex: en cas de contre-indication médicale : un certificat médical)

Pour faciliter les contrôles dans les divers pays prévus à votre itinéraire, le nom de famille indiqué sur votre passeport, vos billets, vos justificatifs sanitaires et autres documents de voyage doit être identique.

